

455550-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction de téléphériques – Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

OJ S 125/2026 02/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: SOLIDEO ALPES 2030

Adresse électronique: correspondre@aws-france.com

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique, contrôlée par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

Description: Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, la Solideo Alpes 2030 est chargée de la livraison des ouvrages olympiques nécessaires à la tenue des compétitions. À ce titre, elle assure, en qualité de maître d'ouvrage, la réalisation de l'ascenseur valléen de la Grande Plagne, en vertu d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage conclue avec les communes d'Aime-la-Plagne et de La Plagne Tarentaise. La présente consultation est conduite dans le cadre d'un groupement de commandes constitué entre la Solideo Alpes 2030, coordonnateur du groupement, et l'État, représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. La Solideo Alpes 2030 assure la conduite de la procédure de passation et le pilotage de l'opération, tandis que la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure le suivi de l'exécution de la composante du marché relevant de sa maîtrise d'ouvrage, correspondant au nouveau point d'échange avec la RN90. L'opération vise à réaliser une nouvelle liaison valléenne destinée à améliorer durablement l'accessibilité de la station de La Plagne, à favoriser le report modal vers les transports collectifs et à répondre aux exigences de mobilité liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Elle comprend notamment la conception et la réalisation du système de transport par câble, des gares, du parking-relais, des aménagements associés ainsi que du nouveau point d'échange avec la RN90. Compte tenu de la complexité technique du projet, de la multiplicité des interfaces et des contraintes calendaires particulièrement fortes, la procédure retenue est celle du dialogue compétitif (L.2124-4 du code de la commande publique et R.2161-24 à R.2161-31 du code de la commande publique) afin de construire, avec les candidats admis au dialogue, la solution technique la plus pertinente au regard des objectifs fonctionnels, techniques, environnementaux et économiques de l'opération. Le marché prend la forme d'un marché global de conception-réalisation. Il comprend une tranche ferme, couvrant les prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage conformément au programme, ainsi qu'une tranche optionnelle relative au passage du système de transport à son débit définitif de 2 600 personnes par heure et par direction. Le marché comporte également deux prestations supplémentaires éventuelles (PSE) à réponse obligatoire : PSE n°1 : augmentation de la capacité du parking-relais de 800 à 1 000 places ; PSE n°2 : intégration d'une fonctionnalité

de petit fret. Le coût d'objectif de l'opération est fixé à 94 M euro(s) HT (valeur janvier 2025) et la durée prévisionnelle du marché est de 47 mois à compter de sa notification. L'ensemble des ouvrages devra être réceptionné au plus tard le 30 septembre 2029, afin de permettre les essais préalables et la mise en service de l'infrastructure avant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Lieu d'exécution : Aime-la-Plagne (73210), La Plagne Tarentaise (73210) et Marseille (13000). Les différentes réalisations sont prévues à Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise. Toutefois, certaines réunions, notamment durant la phase de conception, pourront se tenir à Marseille, siège de la Solideo Alpes 2030

Identifiant de la procédure: ce8deaed-6955-4329-850f-05c2dafa6eca

Identifiant interne: 20260744 CR TPC PLAGNE

Type de procédure: Dialogue compétitif

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45234250 Travaux de construction de téléphériques

Nomenclature complémentaire (cpv): 45213310 Travaux de construction de bâtiments liés aux transports routiers, 45233128 Travaux de construction de carrefours giratoires

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 94 000 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: 1. La présente phase ne concerne que la phase candidature visant à sélectionner les candidats admis à participer au dialogue. Les critères de limitation des candidats sont indiqués à l'article 2.9.2 du Règlement de la consultation. à la suite de l'examen des dossiers de candidature, le pouvoir adjudicateur dresse la liste des candidats admis à participer au dialogue dont le nombre minimum et maximum est fixé à trois (3). Les modalités de déroulement de dialogue sont indiqués dans le Règlement de la consultation. Le Pouvoir adjudicateur ne prévoit pas de réduction du nombre d'opérateurs durant le dialogue contrairement à ce qui est annoncé dans l'encart relatif à la participation (bug du formulaire). 2. Les dépôts de candidatures doivent être impérativement remis par voie dématérialisée sur le présent profil d'acheteur dans les conditions définies à l'article 1.4.1 du Rc. 3. Toutes les questions devront être posées par écrit sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur dans le délai indiqué à l'article 2.3 du règlement de la consultation (Rc). Les réponses seront publiées de manière anonyme et simultanée à l'ensemble des candidats via le profil d'acheteur. Aucune réponse orale ou individuelle ne sera apportée. 4. Le calendrier prévisionnel de la procédure est indiqué à l'article 1.3.3 du Rc. La date d'envoi des invitations à soumissionner indiquée dans le présent avis et à l'article 3.6 du document précité est prévisionnelle et pourra être ajustée au cours du dialogue. 6. La date de démarrage du marché est donnée à titre indicatif. La durée du marché correspondra au calendrier proposé par l'attributaire du marché. Dans tous les cas, les travaux (hors Rn90) devront être réceptionnés au plus tard le 30 septembre 2029 et les travaux de la Rn90 au plus tard réceptionnés le 30 juin 2028. La durée globale du marché démarre à compter de la notification du marché et s'achèvent à l'issue de la Gpa. 7. Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 4.6.1 du Rc. 8. Une prime est prévue, son montant, les modalités de versement et les conditions de réduction ou de suppression sont indiqués à l'article 4.9 du Rc. 9. Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique". 10. Financements sur fonds propres. 11. La Solideo Alpes 2030 et l'Etat ont signé une convention de groupement de commande pour la présente consultation. Dans le cadre de cette convention, la Solideo Alpes 2030 agit à titre de coordonnateur du groupement de commande

et assure, à ce titre, la coordination du processus de passation du présent marché. L'Etat, représenté par la Dreal Aura, assurera, quant à elle, le suivi et le contrôle de l'exécution de la partie du marché pour laquelle l'Etat est Maître d'Ouvrage, soit pour le nouveau point d'échange sur la Rn90. La Solideo Alpes 2030 assure le suivi et le contrôle de l'exécution des autres composantes de l'ascenseur valléen. Dans tous les cas, dans le cadre de cette procédure, la Solideo Alpes 2030 est le seul interlocuteur des candidats

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0000

Titre: Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

Description: Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, la Solideo Alpes 2030 est chargée de la livraison des ouvrages olympiques nécessaires à la tenue des compétitions. À ce titre, elle assure, en qualité de maître d'ouvrage, la réalisation de l'ascenseur valléen de la Grande Plagne, en vertu d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage conclue avec les communes d'Aime-la-Plagne et de La Plagne Tarentaise. La présente consultation est conduite dans le cadre d'un groupement de commandes constitué entre la Solideo Alpes 2030, coordonnateur du groupement, et l'État, représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. La Solideo Alpes 2030 assure la conduite de la procédure de passation et le pilotage de l'opération, tandis que la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure le suivi de l'exécution de la composante du marché relevant de sa maîtrise d'ouvrage, correspondant au nouveau point d'échange avec la RN90. L'opération vise à réaliser une nouvelle liaison valléenne destinée à améliorer durablement l'accessibilité de la station de La Plagne, à favoriser le report modal vers les transports collectifs et à répondre aux exigences de mobilité liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Elle comprend notamment la conception et la réalisation du système de transport par câble, des gares, du parking-relais, des aménagements associés ainsi que du nouveau point d'échange avec la RN90. Compte tenu de la complexité technique du projet, de la multiplicité des interfaces et des contraintes calendaires particulièrement fortes, la procédure retenue est celle du dialogue compétitif (L.2124-4 du code de la commande publique et R.2161-24 à R.2161-31 du code de la commande publique) afin de construire, avec les candidats admis au dialogue, la solution technique la plus pertinente au regard des objectifs fonctionnels, techniques, environnementaux et économiques de l'opération. Le marché prend la forme d'un marché global de conception-réalisation. Il comprend une tranche ferme, couvrant les prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage conformément au programme, ainsi qu'une tranche optionnelle relative au passage du système de transport à son débit définitif de 2 600 personnes par heure et par direction. Le marché comporte également deux prestations supplémentaires éventuelles (PSE) à réponse obligatoire : PSE n°1 : augmentation de la capacité du parking-relais de 800 à 1 000 places ; PSE n°2 : intégration d'une fonctionnalité de petit fret. Le coût d'objectif de l'opération est fixé à 94 M euro(s) HT (valeur janvier 2025) et la durée prévisionnelle du marché est de 47 mois à compter de sa notification. L'ensemble des ouvrages devra être réceptionné au plus tard le 30 septembre 2029, afin de permettre les essais préalables et la mise en service de l'infrastructure avant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Lieu d'exécution : Aime-la-Plagne (73210), La Plagne Tarentaise

(73210) et Marseille (13000). Les différentes réalisations sont prévues à Alme-la-Plagne et La Plagne Tarentaise. Toutefois, certaines réunions, notamment durant la phase de conception, pourront se tenir à Marseille, siège de la Solideo Alpes 2030
Identifiant interne: T-PF-1841338

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45234250 Travaux de construction de téléphériques

Nomenclature complémentaire (cpv): 45213310 Travaux de construction de bâtiments liés aux transports routiers, 45233128 Travaux de construction de carrefours giratoires

Options:

Description des options: Conformément à l'article R.2113-4 du Ccp, le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle décrites à l'article 1.2.3 du Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de conclure, sans nouvelle publicité ni mise en concurrence, un marché ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles du présent marché. Le cas échéant, ce marché de prestations similaires sera conclu dans un délai maximum de trois (3) ans à compter de la notification

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 04/05/2027

Durée: 47 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 94 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.7. Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale: Autre

Objectif social promu: Autre

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1841338>

Canal de communication ad hoc:

Nom: AW Solutions

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 04/09/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1841338>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 03/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Le marché comporte une clause d'insertion professionnelle imposant au titulaire de réaliser une action d'insertion en faveur des personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi, dans des conditions détaillées au cahier des clauses administratives particulières Conception

Réalisation (CR) figurant au dossier de consultation des entreprises. Le marché comporte également une obligation de confier directement ou indirectement une part du présent marché d'un minimum de 20 % du montant prévisionnel du marché à des petites et moyennes entreprises, Structures de l'ESS ou à des artisans conformément aux articles L.2171-8 et R. 2171-23 du Code de la Commande Publique. La Charte d'insertion de la Solideo Alpes 2030 ambitionne que 33 % du montant prévisionnel de ses marchés bénéficie aux TPE, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire, directement ou à travers la chaîne des sous-traitants

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Cour Administrative d'Appel de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel : prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SOLIDEO ALPES 2030

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement: F8A92F84-F50B-7C56-5D5E8AF6A74C3C09

Ville: Seyssinet-Pariset

Code postal: 38170

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Adresse électronique: publications-joue@aws-france.com

Téléphone: +33480041260

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SOLIDEO ALPES 2030

Numéro d'enregistrement: 87226

Adresse postale: 83, Boulevard de Dunkerque

Ville: Marseille

Code postal: 13002

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Point de contact: Robert Damien

Adresse électronique: correspondre@aws-france.com

Téléphone: 0623591158

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0003

Nom officiel: SOLIDEO ALPES 2030

Numéro d'enregistrement: F8A93010-9D8A-09D1-8E898970C812ABF0

Adresse postale: 83 Boulevard de Dunkerque

Ville: Marseille

Code postal: 13002

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Adresse électronique: marchespublics@solideo2030.fr

Téléphone: 0623591158

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Cour Administrative d'Appel de Marseille

Numéro d'enregistrement: F8A9303A-D05B-19D3-77570EC32F11B33F

Adresse postale: 45 Boulevard Paul Peytral

Ville: Marseille

Code postal: 13291

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.caa-marseille@juradm.fr

Téléphone: 0491044545

Adresse internet: <https://marseille.cour-administrative-appel.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: eb45d25b-435e-425b-8eb9-ed6832f2eb5e - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 30/06/2026 16:10:11 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 455550-2026

Numéro de publication au JO S: 125/2026

Date de publication: 02/07/2026